



QUELQUES INFORMATIONS



Les travaux à la Collégiale...

...avancent bien ! Comme vous avez pu le constater, la collégiale est ceinturée par les échafaudages et « emballée » de toiles de protection. Le démontage de la toiture a commencé, de même que le remplacement des briques devenues trop friables. Un vrai travail de bénédictin puisqu'il faut examiner zone par zone tous les murs, quasiment brique par brique...

Suite à une réunion avec les responsables du chantier le mardi 12 octobre, il m'est demandé de **fermer la collégiale du lundi 18 octobre matin au vendredi 29 soir** et d'en interdire l'accès. En effet, l'église va être en désordre complet puisqu'une nacelle sur

chenilles va devoir y circuler pour examiner, photographier... de l'intérieur, toutes les voûtes et les fenêtres afin de diagnostiquer les problèmes dans le détail. De plus, la présence de l'engin de chantier dans l'église fait que la zone devient « zone de chantier » (pour la sécurité et les assurances) et donc, seul le personnel des entreprises peut circuler sur le chantier.

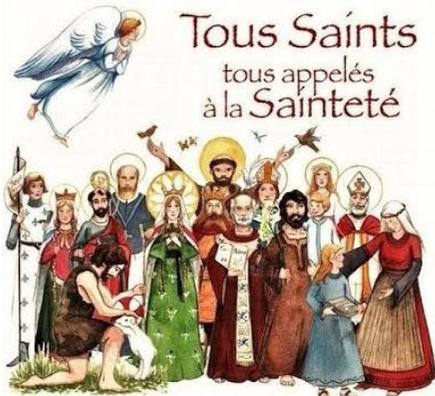
Aucun événement lié au culte ne sera donc organisé durant cette période (messes, baptêmes, chapelets...). Les messes de semaine seront annulées ou déplacées. Les messes du dimanche 24 seront déplacées en l'église de Grandmetz qui nous accueille bien volontiers.

Si les travaux devaient se prolonger au-delà du 29 octobre (j'espère que non puisque nous avons les célébrations de Toussaint...), je reviendrai vers vous pour information.

Désolé de ces inconvénients, mais c'est pour un mieux...

Notons enfin l'arrivée devant le portail d'entrée de l'église de deux imposants Oliviers décoratifs... Ils nous font penser au jardin des oliviers, lieu important dans notre tradition chrétienne...

* * *



La Fête de tous les Saints et la Commémoration de nos Défunts

Novembre approche... Avec lui, la Fête de Toussaint (le 1^{er} novembre), cette fête lumineuse où les Chrétiens se rappellent cette sainteté vers laquelle ils sont en marche...

Cette année, le 1^{er} novembre est un lundi. L'EAP a proposé les célébrations suivantes :

Eglise de Pipaix à 8h30

Eglise de Blicquy à 10h30

Les familles des enfants et jeunes en catéchèse sont particulièrement invitées à l'une de ces deux célébrations, qui se doivent

d'être festives puisque nous célébrons la sainteté à laquelle nous appelle notre baptême.

* * *

*



Novembre est aussi le moment où nous sommes invités à faire mémoire de nos Défunts (le 2 novembre). L'occasion de nous rassembler pour un moment de souvenir...

Les familles qui ont perdu un proche depuis la Toussaint 2020 ont reçu un courrier les invitant à participer à la célébration eucharistique du 02 novembre (18h30) à Leuze ; durant cette célébration, la croix-souvenir leur sera remise.

Quant aux personnes qui, selon la belle tradition de cette période de l'année, souhaitent recommander leurs défunts, je les invite à se rendre à la Messe qui sera célébrée dans leur clocher (village) selon le calendrier ci-dessous :

Blicquy

13 novembre à 18h30

Chapelle-à-Oie

20 novembre à 18h30

Grandmetz &

Chapelle-à-Wattines

27 novembre à 18h30

Leuze

14 novembre à 10h30

Pipaix & Gallaix

20 novembre à 17h00

Thieulain

06 novembre à 18h30

Tourpes

06 novembre à 17h00

Vieux-Leuze

13 novembre à 17h00

Willaupuis

27 novembre à 17h00

Le document à compléter (papier vert clair) pour les recommandations se trouve dans l'église de votre clocher. Il suffit d'y passer, de compléter le document et de le remettre SOIT à la personne de votre clocher qui s'occupe des recommandations, SOIT dans la boîte aux lettres de la cure (Tour St-Pierre 15 à Leuze). Si vous le souhaitez, vous pouvez également demander la

célébration d'une messe particulière à l'intention de vos défunts, messe qui sera célébrée à un autre moment dans l'année dans l'église de votre choix : il suffit de compléter le même formulaire et de le transmettre de la même façon.

Confions déjà nos chers Défunts à l'amour de notre Dieu...

* * *



La Fête de Ste-Cécile de la Fanfare de Thieulain

Récemment, j'ai été contacté par une responsable du Comité de la Fanfare de Thieulain à propos de la traditionnelle Fête de Ste-Cécile que nous espérons tous pouvoir à nouveau vivre cette année. **La Messe de Ste-Cécile est programmée au dimanche 07 novembre à 10h30 en l'église de Thieulain.** Ce jour-là, il n'y aura pas de Messe à Leuze à 10h30 (la Messe de 8h30 sera bien entendu maintenue à Leuze).

Déjà une belle Fête à nos musiciens de Thieulain !

Chanoine Patrick Willocq